

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 4

Artikel: Jura : violence(s)

Autor: br

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enfance. Mais on ferme les yeux. Encore le résultat du patriarcat.

Battantes, actives, ces deux femmes ont elles-mêmes été victimes d'agression. L'une d'elles dit aujourd'hui: «*L'inceste rend les femmes folles, une folie soigneusement enfouie qui ronge votre vie.*»

Elles se sont retrouvées et, aujourd'hui, l'idée est de rencontrer d'autres victimes, afin de parler, de se reconnaître, d'admettre leur peur, et surtout de briser l'abominable silence. Plus tard, il faudra créer des contacts, organiser un réseau d'échanges au-delà de l'anonymat. Les Suisses alémaniques ont déjà fait des pas dans ce sens. Courageuse initiative que les deux Neuchâteloises ont la ferme intention de suivre en créant un Groupe d'échange et d'entraide.

Pour l'instant, elles tâtent, cherchent. Pas encore de structure définie, elles ont fait le pas et ne demandent qu'à être contactées. Car même l'administration compétente neuchâteloise a refusé d'entrer en matière avec elles! «*Nous devons donc tout créer de nos mains, et seules*» conclut l'une des deux femmes du groupe.

Groupe d'entraide, case postale 113, 2035 Corcelles.

Tessin

Programme Egalité 94

(lh) – La déléguée à l'égalité du Conseil d'Etat tessinois, Marilena Fontaine, vient de présenter à la presse le programme de la Commission consultative aux questions féminines pour l'année 1994. La Commission, présidée par la députée PDC Chiara Simoneschi-Cortesi, va s'appliquer à analyser les diverses conventions collectives, à promouvoir dans les écoles une réflexion sur le thème «famille-femme-égalité», à étudier des mesures positives pour les jeunes filles et les femmes dans le domaine de la formation et, avec la collaboration de l'Office de recherche sur l'éducation, à approfondir les problèmes que rencontrent les jeunes filles dans leur formation. Elle va également mettre sur pied, au

mois de novembre, un important forum sur la condition féminine. Expositions, débats, séminaires sont d'ores et déjà prévus dans les salles de Castelgrande, à Bellinzona.

L'analyse des conventions collectives se rattache au PNR 35 (Programme national de recherche). Elle se concentrera sur une cinquantaine de contrats et de règlements d'entreprise, afin de mettre en lumière les discriminations salariales et d'analyser les mesures prises pour la protection de la maternité. Elle s'attachera à déterminer quelle est la compatibilité entre productivité et charges familiales, du point de vue de la carrière et enfin de la protection de la personnalité de la femme.

Le groupe de travail «école et famille» vient d'organiser, entre autres, une exposition de dessins de Pat Carra, une dessinatrice humoriste italienne bien connue. L'exposition sera proposée aux écoles afin de rompre avec les images traditionnelles de répartition des rôles et de stimuler une vision sociale égalitaire.

La Commission, composée de 16 personnes issues de différents milieux socio-culturels du canton, est chargée par le Conseil d'Etat d'étudier la base légale d'un bureau de l'égalité. Dans les tiroirs poussiéreux du Grand Conseil se trouve toujours la motion de la députée socialiste Carla Agustoni. Elle demande la création du Bureau de la condition féminine, initiative inspirée par le mouvement des femmes. Deux voies pour un même but? L'avenir nous le dira.

Jura

Violence(s)

(br) – Dossier choc que le dernier numéro d'*Inform'elles*, le bulletin d'information du BCF (Bureau de la condition féminine) du canton du Jura. Consacré à la violence contre les femmes, avec une première page en forme d'éditorial et de réflexion sur la violence, signée de la ministre de l'Education, Odile Montavon, le dossier d'*Inform'elles* aborde la violence sous ses différents aspects: les différents types de violence contre les femmes:

couple, harcèlement sexuel, violence verbale, structurelle et économique; il offre ensuite une série de témoignages puis aborde les statistiques, en Suisse et dans le Jura, où peu de plaintes sont en général déposées. Les auteurs du dossier n'applaudissent pas pour autant: si les services sociaux n'enregistrent pas de plaintes, on peut raisonnablement en déduire que le silence est de rigueur pour un sujet qui malheureusement reste largement tabou. De plus, le Jura n'a pas de structure prévue pour accueillir les victimes de la violence. Témoin, cette anecdote que rapporte le premier lieutenant de la police cantonale Edgar Theurillat: «*Il y a quelques années, dans un village jurassien, une femme s'est sauvée de chez elle en chemise de nuit pour se réfugier au poste de police. Comme elle avait trop peur de retourner dans son foyer, je l'ai installée à la maison, sur le canapé, l'appartement par chance se trouvant dans le même immeuble que le poste de police. Le lendemain, toujours affolée, elle n'a pas voulu rentrer, je l'ai donc emmenée chez ma sœur!*»

Le Centre Solidarité Femmes qui s'est ouvert à Bienne en 1993 a prouvé la nécessité d'une structure d'accueil pour les femmes brutalisées par leur conjoint. La responsable du BCF, Marie-Josèphe Lachat, est persuadée que les femmes se taisent parce qu'elles savent que les pouvoirs publics n'ont aucune solution à leur proposer.

Le quatrième volet du dossier est plus technique: outre une bibliographie, il définit une politique globale de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Il rappelle les termes d'une déclaration du Conseil de l'Europe signée l'an dernier à Rome à ce sujet. On y aborde les aspects juridiques, judiciaires, politiques du problème. On y rappelle également les mesures prises en Suisse sur l'aide aux victimes de violences. Enfin se pose la question: que faire dans la Jura, au regard des mesures proposées par le Conseil de l'Europe?

Cette question ramène le lecteur aux propositions de la ministre Odile Montavon, qui s'engage à intervenir dans les écoles, l'éducation étant l'un des piliers les plus importants

pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, de même qu'une large information au public. «*Je m'engage*, écrit la ministre de l'Education, à *instaurer au niveau cantonal une politique globale de lutte contre les violences.*» Vaste projet, car nul n'ignore plus aujourd'hui que la violence contre les femmes touche à un tabou de société, passant par les restes du patriarcat, lequel autorise la domination d'un être sur l'autre, avec tous les excès qui en découlent.

Pour recevoir *Inform'elles*: BCF, Moulins 19, 2800 Delémont, ou tél. (066) 22 98 66.

Jura

Ecriture et florilège

(br) – Qui n'a pas rêvé d'écrire? Mettant le rêve à portée de plume, deux Juras-siennes créaient en 1988 le premier Florilège féminin de leur région. Il était édité en 1989. Depuis lors, Florilège est devenu une petite maison d'édition à Porrentruy, qui favorise l'imagination féminine, tout en précisant que l'ambition n'est pas de faire de la littérature.

En 1989, dix-neuf écrivaines avaient répondu à l'appel. Encouragées, les Jurassiennes ont ensuite édité *L'ouvre-lettres*, des nouvelles de Madeleine Tendon, et en 1992 un recueil de poèmes d'Elsa François *J'y crois dur comme terre*.

Florilège a remis ça, courageusement, malgré les difficultés que rencontre le livre. Elles viennent de sortir le deuxième cahier Florilège ouvert à toutes les plumes de sexe féminin.

L'ouvrage s'intitule *Quelque chose d'Elles*. Avec un avant-propos de la journaliste et éditrice Anne-Marie Steullet, de Moutier, ce nouveau Florilège compte vingt-deux femmes, qui ont rédigé 135 pages de poésie et de prose de qualité fort diverse. Les textes sont accompagnés d'illustrations.

Voici donc un recueil qui sert de lien d'amitié entre des femmes de générations et de milieux différents. Et puis, pour une fois, le Jura ne se confine pas dans ses frontières: il s'ouvre aux Jurassiennes d'ailleurs, telle Monique Ledermann, émigrée des Franches-Montagnes au Canada.